

EXTRAIT DU REGISTRE des ARRETÉS MUNICIPAUX - COMMUNE DE FONSORBES - <i>Département de la Haute-Garonne - Arrondissement de Muret - Canton de Plaisance du Touch</i>		
Thème	6.1 - POLICE MUNICIPALE	Arrêté du 29 novembre 2022 Acte n° PM 2022-162
Objet	Fermeture du grand parking du Trépadé à l'occasion du Noël des Enfants le samedi 10 décembre 2022.	

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Madame La Maire de la commune de FONSORBES,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1, L2212-2, L 2213-1,

Vu la demande formulée par le Service Culturel de la Mairie de Fonsorbes,

Considérant qu'il convient de réglementer temporairement le stationnement sur le parking du Trépadé à l'occasion du « Noël des Enfants »,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Afin de permettre le déroulement du « Noël des Enfants » sur le Trépadé, le parking du Trépadé sera fermé comme suit :

- sur la moitié du parking, du samedi 10 décembre 2022 à minuit jusqu'au samedi 10 décembre 2022 à 12h00.
- sur la totalité du parking, le samedi 10 décembre de 12h à 22h.

ARTICLE 2 : Des barrières avec l'interdiction de stationner ainsi que le présent arrêté sera affiché le jeudi 08 décembre 2022 à partir de 17h.

ARTICLE 3 : Toutes infractions aux dispositions qui précèdent seront constatées et poursuivies conformément aux lois et à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera exécutoire après publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr

COMMUNE DE FONSORBES	ARRÊTÉ MUNICIPAL du 29/11/2022 - acte n° PM 2022-162- page 2/2
<i>Thème :</i>	6.1 - POLICE MUNICIPALE
<i>Objet :</i>	Fermeture du grand parking du Trépadé à l'occasion du Noël des Enfants le samedi 10 décembre 2022.

ARTICLE 7 : La Gendarmerie de Saint-Lys et la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Madame La Maire


Françoise SIMÉON

Arrêté publié sur le site Internet de la collectivité le **0 8 DEC. 2022**